



HAL
open science

La narration du vécu en VAE : une dynamique de restitution des savoirs “ en première personne ”.

Hervé Breton

► To cite this version:

Hervé Breton. La narration du vécu en VAE : une dynamique de restitution des savoirs “ en première personne ”. Isabelle Houot; Emmanuel Triby; Françoise de Viron. La restitution. Entre activité et formation, un concept à explorer, Octares, pp.203-217, 2022, le travail en débats, 978-2-36630-121-2. hal-03537206

HAL Id: hal-03537206

<https://hal.science/hal-03537206v1>

Submitted on 22 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

BRETON, H. (2022). Breton, H. (2022). La narration du vécu en VAE : une dynamique de restitution des savoirs « en première personne ». Dans E. Triby, I. Houot et F. de Viron. *La restitution. Entre activité et formation, un concept à explorer* (p. 203-217). Toulouse : Octares.

Hervé Breton

hervé.breton@univ-tours.fr

Maître de conférences HDR, sciences de l'éducation

<https://orcid.org/0000-0003-3536-566X>

Université de Tours, France,

EA7505, EES,

Titre : La narration du vécu en VAE : une dynamique de restitution des savoirs « en première personne »

Mots-clés : narration, savoirs, validation, vécu, vérité,

Résumé :

La formalisation des acquis demandée aux candidats dans le cadre des parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) mobilise des formes de récit de soi dont la visée est de permettre la manifestation des savoirs professionnels qui ont été constitués au gré de l'exercice du métier. De ce point de vue, il est possible de considérer que les pratiques narratives sont les instruments nécessaires du travail de formalisation des savoirs qui sont présentés dans les dossiers (livret 2). Prenant acte de ce contexte, la recherche présentée dans ce texte examine selon différentes pratiques de narration du vécu mobilisées par les candidats VAE (1) les processus de restitution qui en résultent ; examine selon les types de récits les processus de réciprocité à l'œuvre entre expression de la vérité du point de vue du sujet et manifestation de la validité des savoirs. L'étude est conduite à partir de l'analyse de versions successives des récits d'expérience mis en forme dans les dossiers VAE (livret 2) d'un candidat engagé dans un parcours pour l'obtention du Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES).

----- TEXTE -----

Quatrième voie d'accès à la certification en France, la Validation des Acquis de l'Expérience constitue un terrain de recherche privilégié pour examiner les effets des procédés narratifs sur les processus de formalisation et – le terme doit cependant être défini – de restitution de l'expérience. Les candidats engagés dans un parcours VAE doivent en effet, pour obtenir le diplôme, titre ou certificat visé, « rendre compte » de savoirs expérimentiels acquis au gré de l'exercice professionnel, afin de démontrer que ces savoirs « correspondent » à ceux attendus dans les référentiels de compétences et de certification. Ce travail peut s'apparenter à une forme de restitution dont nous proposons l'examen dans ce chapitre. Il comprend différents procédés que nous résumons à ce stade de la manière suivante : faire passer l'expérience au langage (1) ; thématiser les savoirs mis au jour dans les récits de pratiques (2) ; examiner les processus de correspondance entre savoirs acquis et savoirs prescrits (3). Ces procédés caractérisent selon notre étude la dynamique de restitution des savoirs en VAE en organisant les étapes du passage d'une expression des savoirs en première personne pour, une fois cette étape franchie, rendre possible par le dialogue, le travail d'ajustement des termes et du texte afin de faire reconnaître ces savoirs dans le cadre d'un processus de validation.

Le texte de ce chapitre comprend deux parties : la première présente des éléments de définition pour penser le processus de restitution en VAE : pratiques narratives, expression du vrai dans les récits, formalisation des savoirs expérimentiels. La seconde, plus empirique, propose une étude sur les procédés de restitution à partir de l'analyse d'extraits de récits d'expérience provenant de versions successives d'un dossier VAE (livret 2) d'un candidat engagé dans un parcours pour un diplôme de niveau 1 (le Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale). Cette étude permet l'examen des procédés narratifs qui participent, lors de la composition des récits d'expérience, au maintien d'une référence en première personne au cours de l'expression tout en intégrant, graduellement, les critères prescrits formalisés dans le référentiel de certification.

1. La restitution de l'expérience en RVAE : éléments de définition

D'un point de vue épistémologique, le concept de restitution permet d'interroger de manière concrète les rapports entre le chercheur et son terrain, et, plus précisément, la question de la réception des résultats de la recherche et des critères de validité associés. Dans ses travaux pionniers, Bertrand Bergier situe les enjeux de ce concept dans les sciences humaines et sociales de la manière suivante : « Autant les manuels de recherche et autres guides fourmillent de conseils pour cadrer et organiser le recueil de données, autant ils négligent le plus

BRETON, H. (2022). Breton, H. (2022). La narration du vécu en VAE : une dynamique de restitution des savoirs « en première personne ». Dans E. Triby, I. Houot et F. de Viron. *La restitution. Entre activité et formation, un concept à explorer* (p. 203-217). Toulouse : Octares.

souvent la relation aux destinataires et son impact sur le travail du sociologue et de l'ethnologue. » (2000, p.6). Bergier poursuit ensuite : « Cette restitution aux interlocuteurs de terrain pose un ensemble de questions qui tiennent à son orientation, son contenu et son contenant : quelle fin poursuit la restitution ? [...] Quel est le contenu retenu par le chercheur ? [...] Peuvent être interrogés également le contenant et plus globalement la mise en scène de la restitution et ses incidences. » (2000, p.7). Ces premiers travaux situent les enjeux et apports du concept : s'intéresser à la restitution, c'est prendre en compte, dans les recherches en sciences humaines et sociales, un domaine parfois peu thématiqué : celui des rapports du chercheur avec son terrain, et, surtout, les modalités par lesquelles ce rapport au terrain conditionne la réception des résultats de la recherche. Transposés aux contextes de la Reconnaissance et de la Validation des Acquis de l'Expérience (RVAE), ces trois critères (rapport du chercheur avec son terrain ; processus de mise en forme des données ; modalités de réception des résultats de la recherche) ouvrent des perspectives intéressantes pour penser les processus à l'œuvre au cours des parcours de reconnaissance et de validation des acquis de l'expérience. Du point de vue du candidat VAE, le « terrain » présente en effet un relief particulier : il s'agit pour lui d'enquêter sur son vécu. Concernant les conditions de restitution de ce travail d'enquête, la situation est également singulière : les « destinataires » ou « membres du jury » sont en effet des « experts » censés évaluer les acquis présentés selon deux plans : leur valeur professionnelle (la pertinence des pratiques décrites au regard des attendus prescrits de la communauté de métier) et la validité/conformité des savoirs formalisés au regard des attendus prescrits dans les référentiels. Ainsi, restituer, en contexte de RVAE, en France, suppose de rendre manifestes via différentes formes de récits (procédés de monstration) les savoirs acquis au cours de l'exercice du métier, au gré des situations de travail éprouvées, puis de mettre en évidence les correspondances entre les savoirs expérimentiels mis au jour et les savoirs formels prescrits pour la validation.

2. Formaliser les savoirs expérimentiels : quelle logique d'enquête ?

Formaliser ses savoirs de l'expérience suppose de s'engager dans une enquête particulière. En effet, le processus de constitution des acquis s'opère quasiment à l'insu du sujet. Savoir agir dans les situations de travail, développer des habiletés, identifier parmi un ensemble de possibles la manière la plus juste de procéder, cela s'acquiert de manière silencieuse. En d'autres termes, la constitution des savoirs de l'expérience n'est ni bruyante, ni ostensible. C'est l'une des caractéristiques de ce mode d'apprentissage (celui de la voie de l'expérience) : les savoirs acquis restent tacites, étroitement liés aux situations concrètes, au plus près du réel du travail, sans écart avec le nécessaire (Billeter, 2015). Plus encore, les processus de constitution de ce savoir ne se constatent pas, du point de vue du sujet, en tant que phénomène thématizable. En effet, l'acquisition d'un savoir-faire n'est pas remarquée par l'agent qui en fait l'expérience. Ce qui est perçu, toujours du point de vue du sujet, ce sont les conséquences résultant de ces processus d'acquisition. Le fait, par exemple, de développer une aisance dans la conduite automobile, au point de savoir circuler sur le périphérique parisien (par exemple), sur une cinq voies et dans un trafic intense, alors que, quelques mois auparavant, tel conducteur ne pouvait circuler que sur une route départementale, signe une transformation qualitative de la manière d'exercer la conduite et témoigne de la constitution de savoirs qui, graduellement, de manière tacite, sont devenus incorporés. Cependant, du point de vue du sujet, ce qui est perçu n'est pas la somme de savoirs nouvellement appropriés, ni même les processus qui ont permis, dans la durée, l'acquisition de cette capacité à conduire dans des situations de trafic complexe. Pour le sujet, l'acquisition d'une capacité se manifeste par l'extension des possibilités d'action. Ce qui est perçu se caractérise donc par une confiance en soi accrue pour la conduite de l'activité, le sentiment que la « complexité » est gérable. Autrement dit, les savoirs constitués par la pratique ne sont pas saisis thétiqument mais pragmatiquement. Le sujet ne possède pas les savoirs expérimentiels en tant qu'objet mais en tant que capacité. Il sait qu'il peut maintenant conduire sur le périphérique, sans autre forme d'examen.

L'enquête conduite par les candidats VAE sur leurs savoirs est donc très singulière. Il leur faut en effet découvrir ce qu'ils savent déjà faire sans savoir le dire. Il s'agit, en quelque sorte, d'appréhender par la pensée (Billeter, 2012) des formes d'habitudes acquises (Rodrigo, 2004) selon une dynamique d'incorporation. De plus, ce processus d'appréhension ne pouvant se passer du langage – soit la proposition suivante : l'appréhension des savoirs expérimentiels par le sujet qui les détient suppose le développement de capacités narratives (Breton, 2019a) – les procédés centraux de l'enquête en VAE sont d'ordre narratifs¹. L'enquête dont il est question est donc une « enquête narrative » qui mobilise différents procédés, l'enjeu étant, par la conjugaison des procédés de description et de narration, de faire passer au langage les ressources de l'agir restées tacites afin de les « restituer » en vue de leur validation.

3. Enquêter sur son vécu : procédés narratifs et expression « en première personne »

¹ Cette proposition ne s'applique pas aux procédures qui mobilisent la mise en situation dans le cadre des actes de validation.

BRETON, H. (2022). Breton, H. (2022). La narration du vécu en VAE : une dynamique de restitution des savoirs « en première personne ». Dans E. Triby, I. Houot et F. de Viron. *La restitution. Entre activité et formation, un concept à explorer* (p. 203-217). Toulouse : Octares.

Nous avons au cours de la section précédente formulé la proposition suivante : restituer ses savoirs expérientiels suppose de s'engager dans un travail d'enquête en mobilisant différents procédés narratifs. Les trois processus caractéristiques de la restitution en VAE – narration du vécu ; formalisation des savoirs expérientiels ; présentation des acquis aux membres du jury – vont maintenant être examinés, ceci afin de caractériser les processus d'expression, de composition et de réception des récits d'expérience. Ces éléments seront ensuite étudiés sur un plan empirique, à partir de l'examen de l'analyse des versions successives des récits mis en forme dans le dossier (livret 2) d'un candidat engagé dans un parcours VAE pour un diplôme de niveau 1 (le Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale).

Du point de vue du candidat, l'enquête narrative sur ses acquis expérientiels doit potentiellement répondre à trois critères : le récit doit dire le vrai du point de vue du candidat (critère de vérité) ; l'agir doit être décrit de manière située et détaillée (critère de singularité) : la pratique doit être appréhendée à l'échelle du parcours de vie professionnelle (critère d'historicité) afin de rendre compte de la persistance des acquis dans la durée (Quéré, 2000). En d'autres termes, les procédés narratifs mobilisés pour rendre manifestes les ressources de l'agir restées tacites doivent permettre de dire la pratique en respectant le point de vue du candidat, en permettant d'appréhender la pratique concrète dans des situations spécifiées, en mettant au jour la dynamique de constitution des acquis selon différentes échelles temporelles. La prise en compte de ces critères suppose ainsi de favoriser une posture d'expression du vécu en première personne (Depraz, 2011), en mobilisant des procédés de description de l'action (Vermersch, 1994), procédés qui seront ensuite à historiciser (Pineau, 2009). Ces trois critères méritent un examen particulier. Ils constituent en effet – c'est cette proposition que nous allons mettre à l'épreuve lors du travail d'étude des écrits de VAE d'un candidat – les paramètres déterminants de la manière de rendre compte de son expérience, et ainsi, de restituer ses acquis au cours de la VAE.

Concernant le premier d'entre eux (critère de vérité), il peut être identifié dans les récits par l'usage du pronom « je ». Cette particule, dans les récits d'expérience, est indicatrice de la position narrative de l'auteur lorsqu'il narre son vécu. Elle est la signature de l'implication dans le récit, et signale dans le texte la saisie par le narrateur d'un « vécu de référence » qui est porté au langage. Le repérage du « je » dans le texte n'est cependant pas un indicateur tout à fait fiable pour juger de l'implication du sujet dans son dire. Dans plusieurs de ses travaux, Depraz définit le langage de la première personne comme « l'attitude de celui ou celle qui parle ou écrit, son mode, sa façon, de telle sorte que le langage soit au plus près, au contact de l'expérience vécue » (2011, p.59). Elle distingue cependant, pour penser les postures de narration, l'expression de l'expérience à la première personne de celle *en* première personne. Si « Parler à la première personne, c'est dire Je (ou bien Nous), en tout cas, c'est parler en son nom propre, c'est-à-dire revendiquer ce que l'on dit comme sien et adhérer à ce que l'ont dit » (Depraz, 2011, p.60), parler en première personne, « c'est adopter, selon l'expression de Pierre Vermersch, une "prise de parole incarnée", c'est-à-dire entrer dans un régime d'expression qui manifeste à plein la réalité concrète d'un contact avec ce que l'on vit au moment où je le formule » (Depraz, 2011, p.62). L'expression du vécu en première personne peut être considérée en VAE comme un acte par lequel le propos est pleinement asserté par le sujet qui le tient. Cette posture d'expression, impliquée, reste en effet au contact des vécus réellement expérimentés (Madelrieux, 2012). Elle est celle qui ouvre la possibilité du récit qui reste au plus près de sa référence, en l'occurrence, l'expérience éprouvée.

Le second critère (critère de singularité) est en partie codépendant du premier : il s'agit de la description de l'action, ou, de manière élargie, des phénomènes se présentant au sujet au cours des situations retenues pour formaliser ses acquis dans son dossier. Ici, le régime descriptif s'oppose au déclaratif, tout en se différenciant du narratif. Le vécu saisi par le candidat (une situation professionnelle spécifiée, par exemple) peut être décrit, pas à pas, en détail, en focalisant sur les procédés d'action, voire sur les couches de vécu (Petitmengin, 2010). Cela suppose cependant d'avoir précédemment exprimé l'expérience en première personne. En effet, la description ne peut être détaillée que si une dynamique d'éveil du souvenir est enclenchée. Lorsque la description s'opère sur un vécu typifié, la mise en mots emprunte alors une catégorie de vocabulaire distincte : le vocabulaire générique de l'expression en troisième personne. En clair : le processus de reconnaissance et de validation des acquis suppose l'expression du vécu en première personne (première condition : posture d'énonciation maintenant la référence au vécu spécifié) en vue d'une description détaillée des procédés mobilisés (seconde condition : logique de monstration plus que de démonstration).

Le troisième critère (critère d'historicité) peut maintenant être envisagé. Il est d'ordre biographique. Si le régime de la description permet au candidat de manifester ses acquis à partir d'une mise au jour des procédés d'action dans des situations particulières, le recours à la « force de l'exemple » (Vermersch, 2000) trouve ses limites en VAE. En effet, la monstration des acquis à partir d'une situation particulière permet une appréhension des savoirs d'expérience restreinte à l'échelle temporelle de cette situation. Le dépassement de cette unité temporelle

BRETON, H. (2022). Breton, H. (2022). La narration du vécu en VAE : une dynamique de restitution des savoirs « en première personne ». Dans E. Triby, I. Houot et F. de Viron. *La restitution. Entre activité et formation, un concept à explorer* (p. 203-217). Toulouse : Octares.

est produit, dans le dossier VAE, par une modification du régime du dire, et par l’appréhension dans la durée de la pratique. C’est ce qui se produit lorsque le candidat transforme les modes de composition de son récit et intègre les descriptions de pratiques référées à des vécus situés dans le temps long d’une histoire qui peut être celle du parcours professionnel (Robin, 2001).

Le tableau ci-dessous synthétise et agrège les trois critères précédemment formalisés dans une dynamique, celle de la restitution en VAE, en modélisant la démarche en trois phases :

Phase 1 : mise en récit de l’expérience	Phase 2 : thématisation des acquis	Phase 3 : historicisation des savoirs
<i>Narration chronologique d’un moment vécu</i>	<i>Analyse des procédés mis en œuvre et des savoirs mobilisés au cours de ce moment particulier</i>	<i>Identification dans le parcours de moments proches durant lesquels les savoirs thématiques se sont manifestés</i>

Tableau 1 : Passages et modes d’existence des savoirs narrés en VAE (Breton, 2019a)

4. Restituer les savoirs expérientiels dans un contexte de validation : une dialectique entre monstration et démonstration

Nous avons, à ce stade du texte, proposé de considérer que les trois paramètres précédemment formalisés caractérisent la démarche de restitution produite par un candidat en VAE. Il faut ici préciser que les procédures de validation des acquis en France constituent la quatrième voie d’accès aux certifications depuis la loi de 2002. Voici donc plus de quinze ans que les certificateurs en France ont structuré des procédures permettant aux professionnels ayant appris en situation de travail de faire reconnaître leurs acquis selon des procédures qui supposent de produire des récits de pratiques. Ces démarches supposent, pour les candidats, d’accomplir un parcours qui s’amorcent par le choix de la certification et qui s’accomplit lors de la présentation du dossier rédigé devant un jury (Breton, 2018, 2019b). Selon notre proposition, la démarche de restitution suppose d’acquérir la maîtrise de gestes narratifs, entre description détaillée de l’agir et la mise en sens biographique du vécu, ces gestes participant du développement de capacités narratives (Breton, 2019a). En effet, la pertinence de la formalisation des savoirs expérientiels suppose de savoir varier dans les manières de dire, dans la saisie des vécus (types, thèmes, durées), dans les réglages des procédés de description ou dans les stratégies de configuration du récit de pratique ou du récit de parcours professionnel. La conjugaison de ces procédés au cours de l’activité narrative signe un mode de composition dont l’efficacité, du point de vue de la validation, peut-être interrogée.

D’une manière générale, la restitution de l’expérience en VAE est régie par une tension dialectique : la tentation pour le candidat de suivre une logique de démonstration ; celle de privilégier une logique de monstration. D’un point de vue logique, la restitution en VAE devrait être régie par les procédés relevant d’une stratégie argumentative (Cortessis, 2013) visant la démonstration plus que la « monstration ». En effet, « formaliser ses savoirs pour les faire connaître » semble procéder d’un travail d’argumentation, le candidat pouvant être tenté de cumuler les expériences narrées et les références en mobilisant des procédés rhétoriques. Cependant, la voie de l’écriture impliquée à visée descriptive et narrative produit des effets de découverte (Lainé, 2006) qui génèrent des processus de compréhension et d’intercompréhension qui concourent à faire connaître les savoirs expérientiels du candidat.

Différents points peuvent venir étayer cette proposition : en premier lieu, « l’expression de soi » rendue possible par les récits en première personne comporte une puissance du fait de l’engagement du sujet dans son discours et de l’authenticité qui en résulte. Cette posture d’énonciation qui maintient « à plein » la référence expérientielle comme socle du discours tire sa force dans sa capacité à intégrer dans les textes descriptifs et les récits biographiques le réel du travail (Clot, 2014), soit la singularité des situations de travail, ce qui confère au récit une dimension « vraie », « concrète » et « vivante ». Cependant, « l’expression du vrai » est contrainte en VAE par plusieurs facteurs, et, notamment, par : le langage en troisième personne des référentiels de certification qui semble faire loi lors de la phase de validation ; la structure des dossiers et livrets qui encadrent les manières de dire du fait de la format rigide et qui contraignent de ce fait les récits et les textes présentés pour la délibération des membres du jury ; la connaissance expérientielle acquise (ou non) par les membres du jury des métiers sous-jacents au diplôme concerné. Selon ce dernier critère, les « assessseurs professionnels » semblent les plus en

BRETON, H. (2022). Breton, H. (2022). La narration du vécu en VAE : une dynamique de restitution des savoirs « en première personne ». Dans E. Triby, I. Houot et F. de Viron. *La restitution. Entre activité et formation, un concept à explorer* (p. 203-217). Toulouse : Octares.

mesure de percevoir et d'entendre les savoirs professionnels exprimés via la narration. Ils disposent en effet du fond commun d'expérience (Schütz, 1987) qui crée les conditions d'une intercompréhension préreflexive (Breton, 2019b) entre professionnels de métiers, candidat VAE ou non. La puissance de la monstration trouve sa source dans une posture d'expression qui tend à montrer le réel sans fard, en assumant la complexité des situations, les paradoxes à l'œuvre au travail, les limites de tout agir situé. Ainsi, « montrer » et « rendre manifeste » un savoir expérientiel, selon, cette perspective, c'est tout autant documenter les gestes et actes réalisés que les effets du contexte sur leur déploiement, sur les raisonnements qui les sous-tendent, sur les résultats qu'ils atteignent. De ce point de vue, l'expression en première personne, lorsqu'elle s'incarne dans des textes descriptifs (à visée d'explicitation), des textes comportant des passages biographiques, ou dans des textes qui composent entre différents régimes narratifs (Breton, 2020) rend possible la manifestation de la « vérité du professionnel de métier » en donnant accès à la singularité du style du professionnel et à « l'intelligence » (Jobert, 2011) qui circule dans les situations de travail présentées dans son dossier VAE. Notre proposition concernant la restitution en VAE consiste donc à la penser selon une logique de parcours narratif s'amorçant à partir d'une posture d'expression en première personne (dont le sol référentiel est le vécu du professionnel) pour tendre vers la mise en mots en troisième personne, intégrant ainsi les catégories langagières du référentiel de certification. L'effectuation de ce parcours suppose aux candidats d'intégrer des savoirs narratifs, dont les régimes varient entre la description phénoménologique et la narration biographique. C'est cette proposition qui est examinée dans l'étude présentée dans les sections suivantes.

5. La restitution en VAE : étude à partir d'un parcours VAE

Ces éléments étant établis sur un plan formel, nous en proposons maintenant l'étude à partir de l'examen des processus par lesquels le vécu professionnel se trouve graduellement mis en mots afin de rendre manifeste les acquis professionnels du candidat. Pour ce faire, nous examinons les trois paramètres formalisés dans le tableau 1 qui caractérisent ce que nous avons appelé (Breton 2020) l'enquête narrative conduite par un adulte d'une cinquantaine d'années inscrit dans un parcours de validation CAFDES². Les données seront présentées sous la forme d'extraits de textes provenant de versions successives du dossier (livret 2), la période d'écriture s'étant déroulée entre novembre 2011 et juillet 2016. Durant cette période de cinq années, sept versions du dossier ont été adressées au conseiller VAE, deux aux membres d'un jury puisqu'une première audition a eu lieu en 2012 (version 3) et une seconde en juillet 2016 (version 7). Le candidat a reçu en 2012 (suite à la première audition) un avis de validation partielle, ce qui l'a conduit à reprendre l'écriture de son dossier à partir de 2015, avec pour visée de valider les deux unités manquantes sur les quatre que compte le référentiel de ce diplôme³. Le second dépôt du dossier puis l'audition qui s'est déroulée en juillet 2016 ont alors abouti à une validation totale.

	Dossier remis au conseiller	Dossier remis au jury
Version 1	Version du 07 septembre 2011	
Version 2	Version du 10 octobre 2011	
Version 3	Version du 20 septembre 2012	
Version 4		Version du 12 juillet 2012
Version 5	Version du 02 janvier 2016	
Version 6	Version du 06 juin 2016	
Version 7		Version du 03 juillet 2016

Tableau 2 – Présentation du corpus des données

Ainsi, lorsque le candidat reprend son dossier, en 2016, il est tenu de restituer de nouveau sa pratique, en consolidant son écrit, soit en reprenant et en transformant les récits déjà produits sur deux activités types. Enfin, pour terminer sur cette phase de description du contexte, il convient de préciser que le candidat ne dispose pas (en 2016) d'informations permettant d'explicitier et d'interpréter les critères qui ont été pris en compte par le jury

² Il s'agit du Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES), diplôme de niveau 1 (Système national de certification français (nomenclature de 69)), proposé par la direction générale de la cohésion sociale. <http://www.mncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=367>.

³ Le référentiel d'activité référentiel du CAFDES (terrain de notre étude) permet d'identifier quatre activités-types (AT) : Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service (AT1) ; Management et gestion des ressources humaines (AT2) ; Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service (AT3) ; Expertise de l'intervention sociale sur un territoire (AT4).

BRETON, H. (2022). Breton, H. (2022). La narration du vécu en VAE : une dynamique de restitution des savoirs « en première personne ». Dans E. Triby, I. Houot et F. de Viron. *La restitution. Entre activité et formation, un concept à explorer* (p. 203-217). Toulouse : Octares.

lors de la première audition. En clair : le candidat ne connaît pas les éléments qui ont fait défaut dans son dossier, du point de vue des membres du jury. Il est donc sommé de se fixer une ligne de conduite pour la réécriture de son parcours et de sa pratique, en structurant lui-même les repères qui vont baliser le parcours narratif. Cette situation est donc particulière : le candidat dispose déjà d'une expérience acquise de l'activité de présentation de son dossier auprès d'un jury ; de plus, il peut analyser la ligne de conduite déjà empruntée à partir de son expérience d'écriture du livret 2 maintenant datée de cinq années ; enfin, il peut examiner les interactions vécues lors de l'audition et ainsi penser la « circulation des points de vue » (Breton, 2019b) lors des processus de réception par les membres du jury lors de la première audition. Il est donc possible de considérer que le candidat dispose, lors de la reprise de l'écriture, d'une connaissance expérientielle déjà acquise pour délibérer sur les procédés narratifs à mobiliser pour l'écriture du dossier et pour sa présentation lors de l'audition.

Examen des critères fondant la dynamique de restitution de l'expérience en VAE

Afin d'analyser la gradualité des modalités de passage de l'expérience au langage lors de l'écriture de la pratique en VAE, des extraits du dossier du candidat provenant de versions successives de son livret sont présentés dans cette section. Du fait du format de cet article, nous focalisons sur les écrits relatifs à une seule activité des quatre qui composent le référentiel d'activités et de certification du CAFDES. Il faut ainsi considérer dès maintenant que les variations constatées dans les manières de dire du candidat dont le dossier est examiné pour cet article ne résultent pas d'un changement de thématique relative à la mise en mots mais d'une transformation des manières de dire, d'agencer le récit, de conjuguer les postures d'énonciation, de varier dans le niveau de détail de la description ou d'étendue de la période durant laquelle la pratique est considérée. En d'autres termes, les modifications du texte ne résultent pas d'un changement relatif aux vécus de référence (l'expérience déjà vécue sur laquelle porte l'activité réflexive et narrative) mais d'un changement des modes d'appréhension de ce vécu. Ces évolutions des modes d'appréhension du vécu peuvent résulter : des processus d'écriture et de relecture de l'expérience (Morisse, 2003) par le narrateur ; des retours faits par l'accompagnateur VAE au candidat suite à la lecture du texte ; de la prise en compte par le candidat, des critères formalisés dans les référentiels.

Nous présentons dans cette section, trois aspects distincts de la dynamique de restitution du vécu et des acquis présentés dans le dossier examiné en différenciant trois critères : le vécu de référence (soit l'expérience qui a été vécue et qui est « saisie » pour la narration) ; la situation narrative (soit le moment au cours duquel la narration s'opère et qui est plus ou moins distante dans le temps du « vécu de référence) ; le texte qui résulte de l'activité narrative et qui maintient de manière plus ou moins ferme la référence expérientielle du récit.

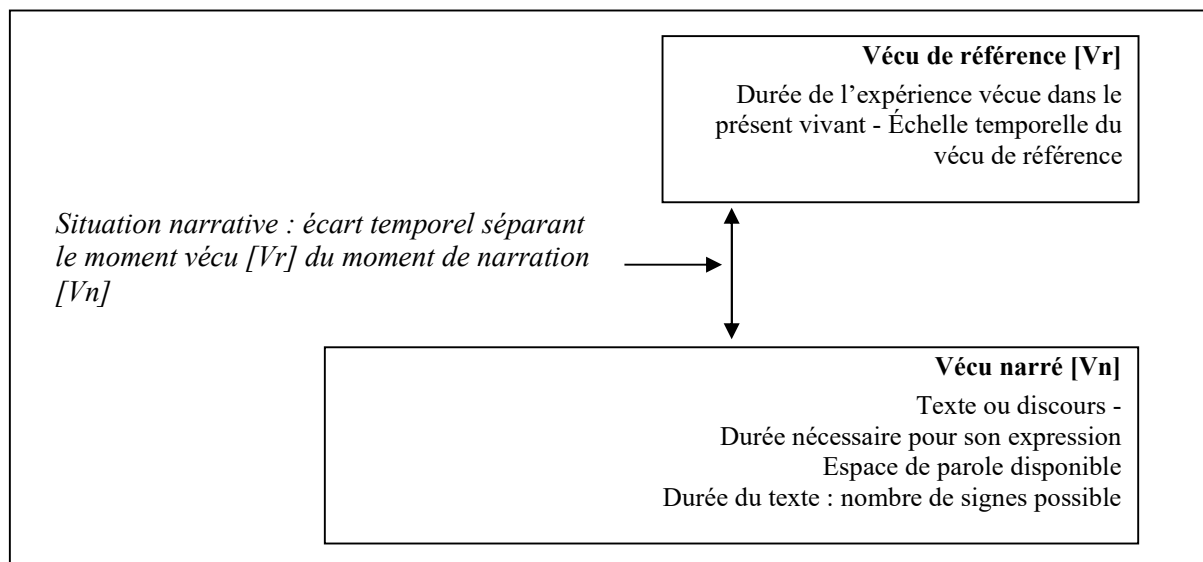


Schéma 1 : Dialectiques temporelles entre vécu de référence [Vr] et vécu narré [Vn]

Le schéma présenté ci-dessus cherche à formaliser les rapports dialectiques entre trois pôles : le vécu à partir duquel s'édifie la narration lorsque l'expression est dite « en première personne », la situation narrative qui correspond au moment où l'activité narrative se réalise concrètement, le vécu narré qui est le produit de l'activité narrative et qui se matérialise dans un texte écrit ou un récit oral. La différenciation de ces pôles va nous permettre de caractériser les procédés narratifs dans les extraits du dossier VAE mobilisés pour cette étude.

BRETON, H. (2022). Breton, H. (2022). La narration du vécu en VAE : une dynamique de restitution des savoirs « en première personne ». Dans E. Triby, I. Houot et F. de Viron. *La restitution. Entre activité et formation, un concept à explorer* (p. 203-217). Toulouse : Octares.

1. LA NARRATION EN PREMIÈRE PERSONNE EN VAE : ENTRE DURÉE ET DÉTAIL

Pour penser les dynamiques d'évolution du registre d'expression au cours de l'activité de restitution de l'expérience, nous présentons ci-dessous deux passages :

BRETON, H. (2022). Breton, H. (2022). La narration du vécu en VAE : une dynamique de restitution des savoirs « en première personne ». Dans E. Triby, I. Houot et F. de Viron. *La restitution. Entre activité et formation, un concept à explorer* (p. 203-217). Toulouse : Octares.

AT1 - Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service

Afin de satisfaire des besoins non couverts par des opérateurs de droit commun, j'ai initié à partir de 2006 une planification d'un développement des activités de l'association sur l'ensemble du département. La contribution d'un partenariat (public et privé) installé dans la durée, m'a permis, en y associant le conseil d'administration et l'ensemble des salariés, de positionner l'association [...] sur sa capacité à apporter des services aux publics concernés au travers des principaux dispositifs, partenariats et réseaux existants

Extrait 1 - Version du dossier – 07 septembre 2011

Le contenu du passage narratif proposé se cantonne à une description du contexte et de ses enjeux, sans présence forte du narrateur. Le texte ne permet pas, de ce fait, d'avoir accès au point de vue du narrateur, de comprendre sa manière d'appréhender la situation, d'examiner la pratique mise en œuvre au regard de la singularité de la situation de travail.

Cinq années plus tard, la stratégie narrative s'édifie à partir d'une expression en première personne qui permet l'appréhension du vécu dans son déroulement et rend alors possible de détailler certaines phases. La dynamique de restitution du vécu en VAE s'organise alors selon une dialectique entre durée et détail, ce qui suppose pour le narrateur de : mettre au jour les phases du vécu, caractériser les aspects de la pratique pour chacune des phases, de décrire ces aspects selon un niveau de détail pertinent pour la mise au jour des savoirs expérientiels. Cette activité de temporalisation (Ricoeur, 1983, 1986), d'aspectualisation (Adam, 2015) et de description détaillée se concrétise dans le texte par une narration qui présente les phases de l'action, associée par une description de cette phase d'action.

AT1 - Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service

Compte tenu du contexte et des enjeux, je suis parti de l'hypothèse que la participation des salariés des deux entités à la construction d'un projet d'établissement commun faciliterait l'acculturation nécessaire pour initier un sentiment d'appartenance à une seule entité. J'ai commencé par associer les deux présidents dans l'élaboration et le suivi du processus d'élaboration d'un projet d'établissement : méthodologie de travail par groupe et échéances, thématiques à traiter en groupe de travail, recadrage des travaux si nécessaire, relecture des écrits avant validation en Conseil d'Administration. Pour la première étape de rapprochement des deux structures, j'ai organisé une réunion générale du personnel des deux associations en associant quelques administrateurs pour officialiser le lancement de la démarche de construction collégiale d'un projet d'établissement des deux associations fusionnées. Cette réunion a permis de leur présenter la méthode (constitution de groupes de travail, partage des restitutions, synthèse), les différentes thématiques à traiter (histoire et projet, les missions, le public, la nature de l'offre de service et son organisation, les principes d'intervention, les compétences mobilisées par les professionnels, les objectifs de développement), les étapes sur six mois avec une échéance au 1er juillet 2013. Les équipes des deux entités ne se connaissant pas, cette organisation leur permettait d'avoir des repères et de découvrir les similitudes et différences de leurs métiers respectifs dans une démarche d'expression participative, projective et constructive.

Extrait 2 - Version du dossier – 03 juillet 2016

La prise en compte des critères précédemment exposés permet d'examiner les processus de restitution du vécu de la manière suivante :

<p>Date du vécu de référence : 2006 Situation narrative 1 : 07 septembre 2011 Situation narrative 2 : 03 juillet 2016</p>	<p>Observations : dix ans séparent le vécu de référence de la seconde situation narrative. La restitution de ce vécu comporte deux étapes de formalisation séparée de cinq années</p>
---	---

Cinq années séparent donc la version 1 de la version 2 pour cet extrait du dossier du candidat VAE. Ainsi, tandis que le vécu de référence mobilisé pour la narration reste le même au cours des dix années, un certain nombre d'éléments peuvent être remarqués :

a/ le texte maintient un registre d'expression en première personne, voire l'amplifie en intégrant graduellement dans le texte plus de détails, ce qui produit un effet de vérité du fait de l'accès donné aux dynamiques de la situation de travail narrée.

BRETON, H. (2022). Breton, H. (2022). La narration du vécu en VAE : une dynamique de restitution des savoirs « en première personne ». Dans E. Tribby, I. Houot et F. de Viron. *La restitution. Entre activité et formation, un concept à explorer* (p. 203-217). Toulouse : Octares.

b/ L'amplification du niveau de détail caractéristique de la seconde situation narrative s'accompagne d'une structuration chronologique plus ferme du récit. Il en résulte une intensification du niveau de détail contenu par le séquençage temporel plus précis.

Ainsi, la logique de composition narrative se déploie par le maintien d'un registre d'expression en première personne qui est développé en prenant appui sur la structure diachronique de la situation. Ce « dépliement temporel » de la situation est contemporain de l'intensification du niveau de détail sur le contexte, les enjeux, les pratiques de concertation, la mise en mots des procédés relatifs à la conduite de l'activité. Cela permet d'intégrer au texte les termes caractéristiques de l'activité et des compétences à valider : projet d'établissement, culture d'associations distinctes, dimensions méthodologiques...

2. LA CIRCULATION DES REGISTRES D'EXPRESSION : OSCILLATION ENTRE EXPRESSION « EN PREMIÈRE PERSONNE » ET EXPRESSION « À LA PREMIÈRE PERSONNE »

La présentation des deux passages ci-dessous permet d'appréhender une dynamique de passage entre le registre de l'expression « en première personne » et le registre d'expression « à la première personne ». Le premier passage est en effet exprimé par le narrateur à partir d'une mise en mots qui maintient la référence expérientielle dans le texte. En clair, le texte est produit à partir d'une expérience qui fait socle au récit. Le maintien du vécu de référence dans le récit est révélé par la structure diachronique du récit qui produit, du fait de l'expérience vive qui est narrée, des variations du régime cinétique du texte.

AT1 - Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service
Contexte de la fusion de deux établissements : par l'intermédiaire de comités de pilotage que j'organise et anime, les financeurs publics m'ont informé des difficultés que rencontrait une association porteuse d'un service d'utilité sociale et de leur intérêt au maintien de ce type d'activité. J'ai présenté cette situation en conseil d'administration et les administrateurs ont pris la décision d'étudier la faisabilité d'une reprise de cette activité. J'ai organisé une réunion des acteurs politiques et techniques des deux associations afin de présenter les plus-values d'un projet de reprise, d'en débattre et d'acter la volonté de mettre en œuvre un rapprochement des deux structures dans le but de fusionner. Sur ma sollicitation la tenue de comités de suivi de la fusion a apporté la contribution des financeurs pour accorder les transferts de convention. Compte tenu de leur importance dans les modèles économiques des deux associations, les partenaires publics nous ont assuré de leur accompagnement en confirmant la pérennité de leur adhésion à la mise en œuvre des missions par les deux entités fusionnées.

Extrait 3 - Version du dossier – 03 juillet 2016

Le passage qui suit est d'un autre registre. Il est dit « à la première personne ». Il exprime ainsi une activité générique, en partie thématisée. Ainsi, même si l'usage de la préposition « je » est maintenue, la référence expérientielle est absente. Le socle à partir duquel s'édifie le récit s'écarte du singulier (caractéristique de l'expression en première personne) et tend vers le régulier (Quéré, 2000) et l'habituel (Bégout, 2005).

AT1 - Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service
Le projet d'établissement étant un processus déjà en œuvre qui évolue, je pratique l'évaluation interne à l'aide de tableaux de bord de suivi des activités. Je transmets les résultats trimestriels au personnel en réunions de services et sollicite sa participation aux réglages à apporter pour améliorer le service. Je pratique le même mode participatif en Conseil d'Administration. L'évaluation qualitative et quantitative des résultats sert de base de travail au CA pour proposer des orientations en phase avec le projet d'établissement, l'évolution des besoins des bénéficiaires et les attentes des financeurs. Concernant l'évaluation externe, je me réfère aux indicateurs contenus dans les conventions qui demandent la production d'un rapport d'activité semestriel et annuel. J'organise un comité de pilotage annuel, assimilé à un dialogue de gestion, rassemblant tous les financeurs de l'établissement. Les rapports (moral, d'activité et financier) sont présentés et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Ce temps fort de la vie associative permet d'évaluer le projet d'établissement au regard des résultats par services en réponse à la commande institutionnelle. Le statut de l'association ne nous oblige pas à réaliser une évaluation externe telle que la loi de 2002-02 la définit. En parallèle du projet d'établissement, la reprise de l'activité d'utilité sociale a généré l'actualisation de différents documents (ex. : document unique d'évaluation des risques, délégation de pouvoir, fiches de procédures, fiches d'évaluation)

Extrait 4 – Version du dossier : 03 juillet 2016

Le passage du registre d'expression « en première personne » à celui « de la première personne » procède d'un mouvement par lequel le narrateur s'oriente vers un mode déclaratif aux dépens du descriptif. Le registre dit « du déclaratif » apparaît à première vue peu propice dans le cadre de l'activité de restitution de l'expérience en VAE. En effet, l'expression à la première personne ne s'édifiant par sur une expérience vive et singulière, elle

BRETON, H. (2022). Breton, H. (2022). La narration du vécu en VAE : une dynamique de restitution des savoirs « en première personne ». Dans E. Triby, I. Houot et F. de Viron. *La restitution. Entre activité et formation, un concept à explorer* (p. 203-217). Toulouse : Octares.

met en mots une forme d'expérience typifiée et en partie « dévitalisée ». Il est cependant intéressant de considérer les complémentarités possibles de ces deux registres dans le cadre de la VAE. Ce contexte rend en effet nécessaire de rechercher des correspondances avec les référentiels dont les catégories peuvent être considérées comme « radicalement en troisième personne ». Prenant acte de cette nécessité de s'approcher des catégories intemporelles et formelles des référentiels d'activités, de compétences et de certification, une stratégie narrative qui procède en deux temps et qui joue de la complémentarité des effets de l'expression « en première personne » (manifestation d'une force provenant de l'expérience vive soutenant la mise en mots) et de ceux « de la première personne » (préfiguration du vécu pour le travail de catégorisation) trouve, dans le cadre de la restitution du vécu en VAE, une forme d'efficacité.

3. NARRER BIOGRAPHIQUEMENT : L'HISTORICISATION DES VÉCUS NARRÉS

Un troisième critère est maintenant examiné : celui de la configuration des vécus singuliers décrits et de leur intégration dans une trame temporelle régie par la durée. Il s'agit ici de penser le passage du régime de la description à celui de la narration biographique. Ce changement de régime permet de resituer les faits décrits dans une durée, et ainsi d'appréhender la pratique décrite dans une dynamique.

AT1 - Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service

Contexte et enjeux de fusions d'établissements à visée stratégique et opératoire : Directeur de structures associatives depuis 1999, ma fonction a évolué depuis 2013. Suite à un rapprochement initié en 2012, en tant que directeur d'une association (...) j'ai conduit la reprise d'une activité d'utilité sociale portée par une autre association, qui a abouti à une fusion-absorption en 2013. Cette fusion permet de proposer aux bénéficiaires deux services complémentaires en matière de « levée des freins » pour l'accès à l'emploi. En concertation avec les employeurs des deux entités j'ai organisé les étapes de rapprochement et animé la refonte du projet d'établissement, des statuts et du changement de nom de l'entité porteuse : [...].

Extrait 5 - Version du dossier – 03 juillet 2016

L'extrait numéro cinq présente le vécu selon une perspective longitudinale, le parcours professionnel étant narré dans la durée. Le texte qui en résulte condense le temps vécu de manière extrême en faisant tenir en cent-dix mots près de quatorze années de vécu. La narration biographique permet de manifester les processus d'acquisition des savoirs en les historicisant. Elle comporte son régime de puissance du fait de l'expression temporalisée du vécu qu'elle octroie et du pouvoir intégrateur du récit de vie qui fait résistance à la logique d'aspectualisation et de fragmentation caractéristique de la description. Ainsi, l'oscillation entre la narration biographique et la description phénoménologique, dans le cadre de la restitution du vécu en VAE, procède d'une logique d'équilibration entre les effets de fragmentation résultant de la description détaillée et ceux de la configuration produit par la narration biographique.

En conclusion

Nous avons cherché au cours de cet article à formaliser des critères et de repères pour examiner les procédés qui permettent les passages de l'expérience au langage en contexte de validation des acquis de l'expérience. La restitution en VAE a ainsi été définie à partir de cette dynamique qui procède de la mise en mots, de la mise au jour pour le jury, et de la mise en récit des savoirs expérimentiels en contexte de validation. Différents procédés ont ainsi été caractérisés pour penser cette pratique de restitution qui, du fait du contexte de validation, comporte une dimension stratégique. Le premier d'entre eux concerne la possibilité, voire la nécessité d'exprimer le vécu selon un registre d'expression dit « en première personne ». Il a été souligné que ce registre supposait de maintenir au cours de la narration la référence du dire à un vécu singulier. Ce sol premier de la narration doit cependant faire l'objet de plusieurs traitements, afin de s'approcher, de manière graduelle, des catégories, termes et manières de dire sédimentées dans les référentiels d'activités, de compétences et de certification. Ainsi, il faut ici considérer que cette dynamique de rapprochement suppose moins un travail de recherche de correspondances entre les savoirs acquis et les compétences prescrites qui font loi pour la validation que d'un travail de traduction du vécu en des termes qui puissent être compris par plus que soi-même. Ainsi, la restitution en VAE en France procède d'une dynamique qui s'amorce par la description de situation, se poursuit par la narration, pour s'accomplir dans le dialogue. Nous voyons ici que l'examen des processus en jeu durant les parcours VAE croisent différents types de textes (Adam, 2015) et supposent l'acquisition de capacités narratives par le candidat (Breton, 2019a) lors de l'entrée dans l'enquête en première personne sur ses savoirs expérimentiels.

Bibliographie

Adam, J-M. (2015). *Les textes : Types et prototypes*. Paris : Armand Colin.
Bégout, B. (2005). *La découverte du quotidien*. Paris : Allia.

- BRETON, H. (2022). Breton, H. (2022). La narration du vécu en VAE : une dynamique de restitution des savoirs « en première personne ». Dans E. Triby, I. Houot et F. de Viron. *La restitution. Entre activité et formation, un concept à explorer* (p. 203-217). Toulouse : Octares.
- Bertaux, D. (2005). *Le récit de vie*. Paris : Armand Colin.
- Billeter, J-F. (2012). *Un paradigme*. Paris : Allia.
- Billeter, J-F. (2015). *Leçons sur Tchouang-Tseu*. Paris : Allia.
- Breton, H. (2018). La reconnaissance et la validation des acquis de l'expérience en France : le paradigme de l'expérientiel à l'épreuve des certifications. *Lifelong, Lifewide Learning (LLL)* [Rivista scientifica di Classe A / Classificazione ANVUR], V.13 N. AL30 [Allegato Al N.30]. Formazione Continua e Educazione degli Adulti : le dimensioni formale, non formale e informale nel confronto fra Italia e Francia, 62-74.
- Breton, H. (2019a). Les savoirs narratifs en contexte de validation des acquis de l'expérience : perspectives épistémologiques. Dans M. Lani-Bayle (dir.). *Mettre l'expérience en mots. Les savoirs narratifs* (p. 75-81). Lyon : Chroniques sociales.
- Breton, H (2019b). Réciprocité des points de vue et réflexivité collective en VAE : quel paradigme pour la validation des savoirs expérientiels ? *Revue Formation et profession*, 27/2, Québec/Canada.
- Breton, H. (2020). L'enquête narrative, entrée durée et détails. *Éducation permanente*, 222, 173-180.
- Cefaï, D. Depraz, N. (2001). De la phénoménologie dans la démarche ethnométhodologique. In M. de Fornel et al. *L'ethnométhodologie* (pp. 99-119). Paris : La Découverte.
- Cavaco, C. (2013). Reconnaissance et Validation des Acquis de l'Expérience. Les résultats (in)attendus. *Questions Vives*, 10(20), 79-93.
- Clot, Y. (2014). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris : PUF.
- Cortessis, S. (2013). L'argumentation, un facteur de réussite pour les candidats de la VAE. *Question vives*, Vol 10, n°20. Accéder à l'expérience : enjeux, modalités, effet, 47-62.
- Cremonesci, L. Davidson, A. Irrera, O. Lorenzini, D. Tazzioli, M (2013). Introduction. Michel Foucault, L'origine de l'herméneutique de soi, Conférences prononcées à Dartmouth College, 1980, Paris : Vrin.
- Delory-Momberger. C. (2010). *La condition biographique. Essai sur le récit de soi dans la modernité avancée*. Paris : Téraèdre.
- Depraz, N. (2014). Qu'est-ce qu'une phénoménologie en première personne ? Premiers pas vers une lecture et une écriture expérientielle (LEE). In N. Depraz (Ed.), *Première, deuxième, troisième personne* (p. 118-147). Bucarest : Zeta books.
- Depraz, N. (2011). L'éloquence de la première personne. *Alter*, 19, 57-64.
- Foucault, M. (1980/2013). *L'origine de l'herméneutique de soi*. Paris : Vrin.
- Jobert, G. (2011). Intelligence au travail et développement des adultes. Dans, P. Carré et P. Caspar. *Traité des sciences et techniques de la formation* (p. 357-381). Paris : Dunod.
- Lainé, A. (2006). *VAE, quand l'expérience se fait savoir. L'accompagnement en validation d'acquis*. Paris : Eres.
- Madelrieux, S. (2012). Expérientier. *Critique*, 2012/2, 787, 1012-1013.
- Morisse, M. (2003). Ecritures et réflexivité, quel(s) rapport(s) ?. *Perspectives de recherche en éducation*, n°58, 61-67.
- Petitmengin, C. (2010) La dynamique pré-réfléchie de l'expérience vécue. *Alter*, 18, 165-182.
- Pineau, G. (2009). Savoirs et rapport au savoir. Dans J-P. Boutinet (dir.). *L'ABC de la VAE* (p. 210-211). Paris : Érés.
- Ricœur, P. (1983). *Temps et récit. 1. L'intrigue et le récit historique*. Paris : Seuil.
- Ricœur, P. (1986). *Du texte à l'action*. Paris : Seuil.
- Robin, J-Y. (2001). *Biographie professionnelle et formation. Quand les responsables se racontent*. Paris : L'harmattan.
- Rodrigo, P. (2004). La dynamique de l'Hexis chez Aristote. *Alter* n°12, 11-25.
- Schütz, A. (1987). *Le chercheur et le quotidien*. Paris : Klincksieck.
- Vermersch, P. (2000). La force de la singularité de l'action. Dans, *L'analyse de la singularité de l'action* (p. 239-256). Paris : PUF.
- Vermersch, P. (1994), *L'entretien d'explicitation*. Paris : ESF.